

R.P.I Morogues- Parassy- Aubinges
Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école le 22 octobre 2021
à PARASSY.

Membres présents :

Mesdames Collin, Fiault, Jublot, Moreau, parents élus.

Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Renaud, déléguée représentante au conseil d'école pour la mairie de Parassy, Mr Clavier, maire de Morogues, Mme Huré, 1^{ère} adjointe à la mairie de Morogues, Mme Jérabek, adjointe à la mairie d'Aubinges.

Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.

Mme Claudine Creugny, DDEN

Membres excusés : Mmes Mengual, Foltier, et Bertin parents d'élèves.

Mme Pillet, inspectrice de circonscription Cher Nord, Mme Rouzier, maire d'Aubinges.

En préambule, Mme David rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (Mme Moreau) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues, Aubinges et Parassy. En revanche, un exemplaire papier sera consultable dans chaque école.

Une note informative sera diffusée dans les cahiers des élèves.

• **1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.**

Mme Chappuis en fait lecture,

Son approbation est adoptée à l'unanimité.

• **2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et délibération afin de fusionner en un conseil d'école commun**

Parents titulaires : Mesdames Moreau, Mengual, Fiault et Jublot.

Parents suppléants : Mesdames Mengual, Bertin, Collin et monsieur Seguin.

Les 3 écoles ont organisé leur propre élection uniquement par correspondance. Pour Parassy, il y a eu 83 % de votants, pour Aubinges et Morogues: les résultats sont de 71 % et 79 %.

Nous avons établi une délibération pour unir nos 3 conseils d'école et n'en faire qu'un.

Vote à l'unanimité.

• **3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2021-2022**

Aucune modification n'a été apportée au règlement départemental des écoles du Cher.

Mme David précise que le Cher est repassé en niveau 1, les élèves n'ont plus l'obligation de porter le masque depuis le lundi 18 octobre et le brassage entre groupe classe est à nouveau possible.

Chaque directrice d'école a fait parvenir à ses représentants de parents d'élèves le règlement intérieur par voie électronique, idem pour les maires.

Remarque de Mr Clavier concernant le règlement intérieur, au point 5 alinéa 3, il serait peut être plus juste de mettre « en vigueur » à la place de « national ».

Vote abstention : 2 (sur le droit d'accueil en cas de grève des enseignants) contre :0 pour : 11
Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

•4 . **Présentation du plan de continuité pédagogique**

Mme DAVID en fait lecture.

Ce plan de continuité pédagogique comporte un volet organisationnel, pédagogique et numérique et a pour vocation de permettre la continuité des apprentissages en cas d'absence d'un élève, ou de son professeur ou de la fermeture d'une classe liée au COVID.

Précision : à l'école de Morogues, en cas d'absence du professeur, c'est Mme Morette qui assurera l'urgence de la surveillance des élèves.

Ce plan a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

5. Évaluations nationales CP/CE1

Mme François explique que les évaluations ont été passées entre le 13 et le 24 septembre 2021, c'était le même livret d'exercices de 64 pages qu'en 2020.

Ces évaluations ciblaient 3 domaines de compétences en français : la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral (compréhension de mots, de phrases et de textes lus par l'adulte).

En mathématiques elles ciblaient 4 domaines : l'écriture des nombres, la compréhension des nombres, la résolution de problèmes et la géométrie.

Avant de commencer les exercices, elle explique toujours aux enfants qu'ils seront chronométrés, qu'elle sera obligée de leur dire « stop » et que s'ils n'ont pas répondu, parce qu'ils ne savaient pas ou qu'ils ne se rappelaient plus, ce n'est pas grave, car c'est surtout un outil pour que la maitresse sache ce qu'il faudra retravailler tous ensemble dans l'année. Tout s'est bien passé, sans anxiété et dans le calme puisque les GS travaillaient avec l'ATSEM dans la salle d'à côté.

Les 2 exercices qui ont posé problème à certains sont, le positionnement des nombres sur une ligne non graduée et l'exercice de géométrie (où il faut assembler 2 moitiés pour reproduire une forme géométrique).

De bons résultats dans l'ensemble, aucun élève estimé « fragile ou à besoin » en français et 2 élèves fragiles en maths.

Le soir de sa réunion de rentrée, elle a montré les évaluations aux parents présents et leur a expliqué tous les exercices. Elle a également rencontré les 2 familles qui n'avaient pas pu venir à la réunion. Puis une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents.

Une deuxième phase d'évaluations nationales aura lieu au CP du 17 au 28 janvier 2022.

Au cours élémentaire, les évaluations se sont également bien déroulées, elles se composent de 5 séquences : 3 en français et 2 en mathématiques.

L'exercice de lecture individuelle s'est déroulé dans de bonnes conditions dans la mesure où Mme Barthélémy a utilisé sa journée de décharge de direction non pas à effectuer ses tâches administratives mais au profit de cette évaluation. La direction académique ne lui a pas mis à disposition de remplaçant malgré sa demande.

Globalement, les résultats sont bons ; certaines difficultés sur les élèves les plus fragiles seront reprises lors des séances d'APC et en classe. Suite à ces évaluations, Mme Barthélémy a rencontré individuellement chaque famille afin de leur faire un retour des compétences de leur enfant en prenant appui sur celles-ci mais aussi sur le travail quotidien de la classe.

• **6.Exercices attentat-intrusion et incendie**

A Parassy: pour la maternelle, l'exercice incendie a été effectué le lundi 27 septembre, la sirène a bien fonctionné, les élèves se sont regroupés en moins d' 1 minute au fond de la cour de récréation. La mairie était informée de la réalisation de cet exercice,

L'exercice attentat intrusion a été effectué le jeudi 14 octobre, le signal sonore utilisé était verbal, les enfants se sont regroupés en silence dans le dortoir et y sont restés pendant 5 min en attendant la fin de l'alerte signalée par la sonnerie du portable de la maîtresse. Les enfants ont assez bien vécu psychologiquement cet exercice.

GS/CP : - le 28 septembre a eu lieu l'exercice incendie : les enfants ont mis 30 secondes à sortir de la classe.

- Le 5 octobre : exercice attentat-intrusion avec comme signal sonore la voix de la maîtresse ; l'exercice a été bien accepté par les élèves. Il a été privilégié un confinement dans la classe avec 5 minutes de silence total avec les rideaux fermés.

-

Aubinges : - fin septembre a eu lieu l'exercice incendie, l'alarme s'est bien déclenchée. Les enfants se sont mis en rang sous le préau le temps que la maîtresse ferme les portes et fenêtres.

Mi-octobre : exercice attentat-intrusion, le code était « protégez-vous » , la maîtresse a fermé les volets et les enfants se sont cachés sous les tables.

Morogues : les 2 exercices ont été réalisés avant les vacances de la Toussaint. Mme Chappuis soulève le problème récurrent de la difficulté à réaliser son exercice d'évacuation car l'issue de secours de sa classe n'est pas autorisée (la marche est beaucoup trop haute).

Quant à l'exercice I.A, les élèves se sont cachés sous la table, mais pour se mettre dans les conditions optimales, il faudrait remplacer les stores dans la classe et le couloir. Mr Clavier précise que les rideaux sont commandés.

•7 . Rentrée scolaire : effectifs à la rentrée 2021

P.S/M.S : $6 + 12 = 18$

G.S/C.P : $9 + 9 = 18$

CE1/CE2 : $14 + 14 = 28$

CM1/CM2 : $14 + 13 = 27$

Soit un total de 91 élèves

• 8. Organisation pour les inscriptions à la cantine + algécos de Morogues

Chaque personnel de cantine passe du temps à gérer ou contrôler l'inscription des élèves à la cantine, pour simplifier les démarches administratives Mme David propose que les communes du regroupement souscrivent au logiciel INOE.

Mme Pinson explique que l'acquisition de ce logiciel est très coûteuse et que le R.P.I s'est déjà doté d'un logiciel permettant la facturation des repas cantine, de la garderie et des fiches de paie du personnel. INOE ne facture pas les paies des agents donc le coût supplémentaire ne peut pas être absorbé par nos 3 communes, d'autant que le retour des mairies qui l'utilisent n'est pas à ce jour satisfaisant.

D'autre part, Mme Pinson rappelle qu'il est impossible de commander un repas 48h à l'avance.

Les algécos seront fonctionnels dès la rentrée des vacances de la Toussaint, il manquait un groom aux portes et une prise de terre.

9. Informatique

Dans le cadre d'un appel à projet pour l'informatisation des classes, le RPI a été doté d'un vidéo-projecteur, 1 écran, 3 visualiseurs, 9 tablettes et 1 enceinte Bluetooth pour un montant total de 5 428€ TTC subventionnable à hauteur de 80%. C'est Mr Signoret qui a obtenu le marché.

Mme Barthélémy remercie le SIRS et la commune d'Aubinges car l'installation dans sa salle de classe arrondie n'était pas simple. Pour les tablettes, il manque les applications qui ne sont pas installées et le proxy.

• 10. Créneaux piscine

Comme aucune salle (ni municipale, ni dans le collège, ni à l'école élémentaire) n'a été prêtée, Mmes Chappuis et François ont fait le choix cette année de ne plus se rendre conjointement à la piscine. Mme Chappuis commencera (9 séances) et Mme François fera les 5 séances suivantes. Pour information, le temps de présence des enfants dans l'eau sera allongé, de 40 minutes il passera à 55 minutes.

Mme Pinson s'est renseignée pour que la médiathèque nous prête une salle pour accueillir les élèves, seule l'ARPE a accepté, moyennant finance...En revanche, le maire d'Henrichemont réfléchit à essayer de trouver une autre solution.

• 11. Les activités éducatives, l'aide aux devoirs et la fête de Noël.

PS/MS (Parassy) :

- Sortie nature le vendredi 8 octobre pour cueillir des grappes de raisin et ramasser des noix dans Parassy.
- Claudine reviendra une fois/mois à venir à l'école pour raconter des histoires. 1ère visite le jeudi 14 octobre.

CE1/CE2 (Aubinges)

- Jeudi 14 octobre : participation à la grande lessive sur le thème des oiseaux
- Mr Lafay devrait revenir tous les jeudis après-midi pour faire des ateliers théâtre en petits groupes.

CM1/CM2 (Morogues):

- Spectacle en novembre dans le cadre du dispositif « passerelle des arts »
- Fin novembre/début décembre : visite de la cathédrale de Bourges + orgue
- Au mois de mars, classe muséum sur la chauve-souris

L'aide aux devoirs : cette année, le groupe devrait être constitué de 5 enfants pour un accompagnement scolaire d'une durée de 2 heures, elle aura lieu dans la salle de la cantine de Morogues tous les jeudis de 16h30 à 18h.

C'est le personnel encadrant qui sera chargé de désinfecter les tables et chaises.

.La fête de Noël aurait lieu (si nous sommes toujours en niveau 1) le vendredi 17 décembre dans la salle des fêtes de Parassy.

Les enseignantes demandent à ce que les subventions pour l'achat d'un cadeau soient versées directement sur le compte des coopératives scolaires (rappel, les municipalités allouent un budget de 10€/enfant)

• **12. Questions diverses**

- Serait-il possible d'ouvrir la garderie à 7h15 ?
Mme Pinson répond qu'un sondage à destination des familles va être proposé ; elle précise d'autre part que l'accueil périscolaire est un service qui doit être destiné seulement aux familles dont les parents travaillent et pas par complaisance.
- Est-il normal qu'il y est toujours des voitures garées devant l'école du bourg de Parassy ? Ne faudrait-il pas remettre les grilles ?
Mme Pinson va le signaler aux personnes concernées, d'autant que nous sommes toujours en plan vigipirate renforcé et que par conséquent le stationnement est interdit. Si cela se reproduit, le maire fera remettre les grilles.
- Mme Fiault demande s'il serait possible d'installer un porte-vélos à l'école d'Aubinges et de Morogues ?

• **12. Tour de table.**

Madame DAVID remercie les membres présents.

La réunion se termine à 20 h 26 .

La présidente et secrétaire : Mme DAVID

La co-secrétaire : Mme Moreau